

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 09.12.2024 / 07

LUNDI 09 DECEMBRE 2024 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69
Nombre de présents : 43
Nombre de pouvoirs : 2
Absents sans pouvoirs : 24
Majorité absolue : 35

L'an **DEUX MIL VINGT QUATRE**, le **09 décembre**, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 03 décembre 2024, s'est réuni en séance publique, au Téléc centre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

- **Etaient présents** : Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BÉNARD, Mr Franck BOMAL, Mme Vanessa BONHOMME, Mme Josette BRACONNIER, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Mireille DROUET, Mme Marianne FLORAT, Mme Colette FONTAINE, Mr François GILAS, Mr Philippe GUILLEMOT, Mme Véronique HOMMAIS, Mr Daniel HOULLEMARE, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mr Joël LOUET, Mme Françoise MECKERT, Mr Dominique MOREAU, Mme Pascale PAYNEL, Mme Emilie PIEDNOIR, Mr Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Philippe SOETAERT, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mme Isabelle VAN DER TUIJN, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mme Edwige HAYS, pouvoir à Mme Véronique HOMMAIS
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.

Absents excusés :

- Mr Daniel ANTOINE

- Mr Patrick BEAUJAN
- Mr Alain FOUQUET
- Mme Séverine IBSAIENNE
- Mme Sandrine LECOQ.

Absents :

- Mme Virginie BARRIERE
- Mr Jack BOISJOLY
- Mme Evelyne BOUDEVIN
- Mr Nicolas CHEREL
- Mme Solène CUDENNEC
- Mr Régis DUBOIS
- Mr Thibault ECALARD
- Mr Jérôme EDON
- Mr Mickaël FOUQUET
- Mme Violaine GAUDEMER
- Mr Arnaud JERU
- Mme Jeannine LECLERC
- Mme Stéphanie MARTIN
- Mme Laure MONTREUIL
- Mme Christine MOTTE
- Mr Arnaud PHILIPPE
- Mme Pascaline PHILIPPON
- Mme Audrey QUERUEL.

Mme Estelle PLANCHON est désignée secrétaire de séance.

**LIVAROT – PAYS D’AUGE – SIGNATURE D’UNE CONVENTION DE SUIVI
ENERGETIQUE PARTAGE AVEC LE SDEC ENERGIE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le service développé par le Syndicat Départemental d’Energies du Calvados (SDEC ENERGIE) intitulé « Conseil en énergie partagé » (CEP).

Proposé sous 3 niveaux d’accompagnement pour être au plus près des besoins des collectivités, ce service vise à accompagner les communes dans leur projet de rénovation. L’adhésion au service de conseil en énergie partagé (CEP) de niveau 1 vise à mettre en place un suivi dynamique des consommations et dépenses énergétiques des bâtiments de la collectivité pour identifier les plus énergivores et déclencher par la suite une stratégie de rénovation énergétique adaptée.

Ce service se décompose en deux phases :

1. La mise à disposition d’un logiciel de suivi des consommations et dépenses d’énergies,
2. Une analyse des données de suivi pour conseiller la commune sur les enjeux prioritaires et analyser les indicateurs clefs : évolution des consommations, des dépenses, repérage des bâtiments prioritaires, maintenance et régulation des systèmes de chauffage, etc.

La liste des bâtiments concernés par le CEP de niveau 1 est arrêtée ci-dessous.
 La durée d'adhésion au service de CEP niveau 1 est de 4 ans.

N°	Nom du bâtiment	Surface du bâtiment	Adresse	Nombre de points de livraison d'énergie
1	Groupe scolaire Les Rosiers de Livarot	3318	Rue des Rosiers Livarot	2
2	Salle des fêtes de Livarot	432	Rue Racine Livarot	2
3	Manoir de l'Isle de Livarot	Environ 522	68 rue Marcel Gambier Livarot	2
4	Groupe scolaire de Fervaques	1282	221 Rte de St Martin de Bienfaite Fervaques	4
5	Salle des fêtes de Fervaques	865 mairie inclus	172 Rte de St Martin de la Lieue Fervaques	1
6	Ecole de Meulles	569	2065 Rte de Meulles Meulles	1
7	Salle des fêtes de Meulles	257	2070 Rte de Meulles Meulles	1
8	Ecole de Notre Dame de Courson	379	2 Rte des Moutiers Hubert Notre Dame de Courson	2
9	Salle des fêtes de Notre Dame de Courson	479	1 Rte des Moutiers Hubert Notre Dame de Courson	1

Le nombre de points de livraison correspond au nombre d'énergie différents dans le bâtiment (électricité, gaz naturel, gaz propane, bois ou fioul).

Le montant de la cotisation à verser au SDEC ENERGIE a été fixé par l'organe délibérant comme suit :

- Nombre de bâtiments : 9
- Coût du service : 500 € / an + 50 € / bâtiment / an, soit 950 €/an
- Aide du SDEC ENERGIE pour une commune de catégorie B2 : 80% (commune déléguée de Livarot)
- Aide du SDEC ENERGIE pour une commune de catégorie C : 80% (communes déléguées de Fervaques, Meulles et Notre-Dame-de-Courson)

Soit une contribution de la collectivité de 190 € par an.

Le conseil municipal devra :

- Donner son accord pour bénéficier de ce service,
- Confier au SDEC ENERGIE le soin de réaliser pour son compte cette mission,
- Accepter de participer pour le montant de la cotisation définie ci-dessus,
- S'engager à voter les crédits nécessaires et à verser annuellement cette contribution au SDEC ENERGIE après l'envoi du titre de recette par le SDEC ENERGIE,
- Autoriser son maire à signer la convention à intervenir avec le SDEC ENERGIE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE** son accord pour bénéficier de ce service,
- **CONFIE** au SDEC ENERGIE le soin de réaliser pour son compte cette mission,
- **ACCEPTE** de participer pour le montant de la cotisation définie ci-dessus,
- **S'ENGAGE** à voter les crédits nécessaires et à verser annuellement cette contribution au SDEC ENERGIE après l'envoi du titre de recette par le SDEC ENERGIE,
- **AUTORISE** son maire à signer la convention à intervenir avec le SDEC ENERGIE.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 10 décembre 2024.

Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20241209-2024-12-12-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2024